

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26144**

Intitulé

Designer graphique et multimédia

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole Brassart	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

320v Spécialités plurivalentes de la communication : production à caractère artistique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le « designer graphique et multimédia » est chargé d'élaborer la mise en forme visuelle de messages, de produits et de services. Il exerce son activité de création pour le compte des agences de communication publicitaire, des studios d'art graphique, des services intégrés de communication des entreprises et des organisations ou est indépendant (Maison des artistes, AGESEA, freelance).

Selon le secteur d'activité économique, social ou culturel, le professionnel de ce secteur peut exercer en tant que :

- Designer graphique et Multimédia
- Concepteur graphique
- Concepteur digital,
- Directeur artistique

La fonction de designer relève d'un ensemble d'activités variées qui vont des savoir-faire issus des arts et industries graphiques traditionnels aux nouveaux médias associés au Web.

En règle générale, ces créateurs exerçant leur activité principale dans les secteurs du graphisme, de la communication visuelle, des médias interactifs, sont considérés comme des « designers de messages ». L'emploi type du Designer Graphique et Multimédia, inscrit au sein d'une équipe de créatifs, est d'assurer la conception et la stratégie média, la conduite et la faisabilité d'un ou plusieurs projets de communication jusqu'à leur acceptation finale.

Par son savoir-faire étendu, son expertise et sa connaissance de l'ensemble de la chaîne éditoriale et numérique (de la conception à la finalisation d'un produit imprimé ou multimédia), le Designer Graphique et Multimédia assure la direction de projet dont il a élaboré le concept visuel, la ligne graphique, la mise en page, les choix iconographiques et typographiques.

Il est ainsi capable de construire une offre de prestations dans le respect du cahier des charges défini avec le donneur d'ordre (client, commanditaire, annonceur), de gérer l'ensemble des phases du projet selon les étapes fixées (planning), d'estimer son coût global, de savoir communiquer et négocier, de choisir, de suivre et coordonner les intervenants internes et externes, de s'engager sur des délais, d'amener à terme une production. Fort de cette expérience, il est amené à participer à la réflexion stratégique de l'entreprise ou de la marque, dont il assure le conseil et le suivi du développement.

Sa capacité à travailler en équipe (et en réseaux d'experts) est une ressource individuelle indispensable à l'exercice de ce métier, en agence ou studio, qui exige de nombreuses consultations avec le client et les différents prestataires (réalisateur, photographe, illustrateur, imprimeur, fabricant d'emballage, etc.).

Un savoir-faire relationnel est également nécessaire lorsque ce métier est exercé en tant qu'indépendant, un statut qui demande une grande autonomie.

Les capacités attestées :

- Interpréter un cahier des charges (objectifs et stratégie), de rédiger un brief créatif
- Maîtriser les techniques de planification et de coordination, les tâches et les priorités d'un travail
- Établir et gérer un budget à tous les stades de la création
- Réunir les compétences variées d'une équipe-projet autour d'une commande
- Travailler en équipe sur un projet commun en assurant le rôle de médiateur et de leader
- Auto-évaluer la valeur créative d'un travail selon des objectifs individuels ou collectifs
- Maîtriser un projet de communication dans sa globalité et dans ses multiples aspects selon les médias
- Juger la valeur de l'existant et de la concurrence (benchmarking)
- Élaborer un cahier de tendances ou un concept-board
- Être autonome dans la démarche créative et la recherche d'idées
- Maîtriser la conception d'une maquette graphique : création, technique, plan de financement, coût
- Maîtriser l'infographie 2D et 3D, la PAO, la modélisation, l'animation, le Web et les nouveaux médias
- Maîtriser les techniques d'expressions graphique et visuelle (dessin, rough, illustration, storyboard)
- Réaliser une présentation audiovisuelle cohérente et pertinente
- Argumenter et établir une bonne communication d'écoute et de dialogue avec un auditoire
- S'adresser à un auditoire, le solliciter, prendre en compte ses critiques et être réactif
- Mettre en valeur et faire la promotion de ses réalisations personnelles dans un portfolio
- Maîtriser les techniques permettant de réaliser un portfolio print et un portfolio en ligne ou multimédia
- Observer et suivre les évolutions et perspectives des métiers du secteur.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le designer graphique et multimédia exerce les activités suivantes dans les secteurs :

- du design graphique : création de maquettes graphiques, chartes et identités visuelles,
- de la communication publicitaire : conception de campagnes et messages publicitaires.
- de l'édition : mise en page de livres, documents d'entreprise, création typographique,
- du design de packaging : création de maquettes plan et volume, emballages,
- du design digital : création de site, création d'applications mobiles, webdesign, ergonomie et navigation (UI et UX Design), animations 2D/3D habillage d'écran, génériques (motion design).

Le professionnel occupant ces emplois est :

- soit salarié par une agence de design graphique, une agence de communication publicitaire ou pour le compte d'une agence spécialisée dans l'édition ou le digital.

Il peut être aussi salarié par des grandes entreprises ou des institutions ayant un service de communication intégré.

- soit indépendant. Les indépendants sont souvent regroupés, ils travaillent en direct avec des clients ou comme freelance auprès des agences de communication et de design graphique. Ils sont souvent inscrits auprès de la Maison des Artistes ou de l'AGESA.

Types d'emplois accessibles :

- Designer graphique et multimédia
- Directeur artistique
- Graphiste
- Motion designer
- Webdesigner
- UI / UX Designer
- Storyboarder

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1204 : Projection cinéma

E1205 : Réalisation de contenus multimédias

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification repose sur les cinq composantes suivantes

1 - Composante « planification du travail » : Acquisition des compétences visant la planification des tâches et des objectifs et la hiérarchisation des priorités jusqu'au stade final de la réalisation d'un projet.

2 - Composante « management et communication » : Acquisition des compétences en gestion de projet et gestion d'équipe, savoir négocier avec des acteurs clés, capacités relationnelles client et équipe, coordination du potentiel d'initiative et d'autonomie personnelle des acteurs du projet.

3 - Composante « mise en œuvre de projet » : Acquisition des compétences portant sur la mise en œuvre du processus de création et de production en faisant un usage pertinent des supports, médias et techniques destinés au design graphique et au multimédia.

4 - Composante « présentation de projet » : Acquisition des compétences en rapport avec la présentation et l'argumentation intentionnellement orientées vers un destinataire, compréhension des objectifs et de la stratégie pour une bonne intelligibilité du projet.

5 - Composante « portfolio et métier » : Acquisition des compétences visant l'organisation et la présentation cohérente, de réalisations visuelles tous supports, et capacités à anticiper les évolutions du métier à partir de ses ressources personnelles : carnet d'adresses, réseau du domaine concerné.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 26144 - Création et retouche d'images	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none">• Maîtriser les fonctions infographiques qui permettent de réaliser ou de retoucher des images complexes. <p>Modalité d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none">• Dans un cadre de simulation d'exigences professionnelles, le candidat doit produire des images mettant en œuvre les fonctionnalités du logiciel. Il découvre les outils avancés de retouche, de détourage, de compositing, de gestion des calques et de dessin. Il augmentera sa capacité de production grâce aux outils d'optimisation. Il finalise son document en fonction des différents types de prestataire. <p>Certificat du bloc de compétences :</p> <ul style="list-style-type: none">• Intitulé : Adobe Photoshop : retouche d'image, création d'image.

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 26144 - Création de documents d'édition	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les outils infographiques de PAO afin de réaliser des documents d'édition. <p>Modalité d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans une situation de production individuelle, le candidat doit réaliser des exercices mettant en application les différentes fonctionnalités de base du logiciel. Il découvre les outils principaux du logiciel, le paramétrage du document et les modes colorimétriques. Il met en forme le texte, les images, les tableaux. Il prépare enfin son document en vue de l'impression et du façonnage. <p>Certificat du bloc de compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intitulé : Adobe InDesign : création de documents d'édition.
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 26144 - Conception d'identité visuelle et de charte graphique	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concevoir une identité visuelle et la décliner dans une charte graphique. <p>Modalité d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans une situation de réception de cahier des charges, le candidat réalise des projets de logos. Il met en œuvre la stylisation, la typographie, la composition et recherche la simplification du projet afin de synthétiser la demande du client. Il développe ensuite son projet dans une charte graphique. <p>Certificat du bloc de compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intitulé : Identité visuelle, logotype, charte graphique.
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 26144 - Conception d'une campagne de communication.	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concevoir une campagne de communication par les axes de communication et la direction artistique. <p>Modalité d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans une situation de réception de cahier des charges, le candidat conçoit des axes de communication au service d'un produit, d'une marque ou d'une idée en vue de la réalisation d'une campagne de communication multi supports. Il réalise et décline ses idées fonction des exigences de chaque support. <p>Certificat du bloc de compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intitulé : Direction artistique - campagne de communication.
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 26144 - Conception d'une application web ou d'une application mobile.	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser le design graphique d'applications web ou mobiles responsives. <p>Modalité d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans une situation de réception de cahier des charges, le candidat explore les tendances, propose des pistes graphiques originales adaptables à tous types de supports (ordinateur, tablette, smartphone...). Il réalise les éléments graphiques constitutifs et les rend inter-compatibles. Il met en ligne son projet. <p>Certificat du bloc de compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Responsive design, UX design
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 26144 - Conception de film d'animation en Motion Design.	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un projet multimédia intégrant du texte, de l'image, du son et des effets spéciaux. <p>Modalité d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans une situation de réception de cahier des charges, le candidat réalise un projet multimédia complexe intégrant un maximum de sources différentes (graphisme, photo, vidéo, animation, son, effets spéciaux...). Il donne de la cohérence à l'ensemble grâce à la direction artistique. Il rend compatible son projet avec d'autres sources multimédia. <p>Certificat du bloc de compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Motion design, After Effects, Première, Photoshop, Illustrator, Nuke, niveau expert.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Qualité du président du jury et mode de désignation : Il s'agit d'un directeur artistique, d'un directeur de création d'agence de communication ou d'un chef d'entreprise dans le secteur du graphisme, recruté sur choix de la direction. Nombre de personnes composant le jury : 4 professionnels + 1 président Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 80 % Précisez la répartition des représentants des salariés et des employeurs en pourcentage 50% d'employeurs et 50% de salariés.

En contrat d'apprentissage	X	Qualité du président du jury et mode de désignation : Il s'agit d'un directeur artistique, d'un directeur de création d'agence de communication ou d'un chef d'entreprise dans le secteur du graphisme, recruté sur choix de la direction. Nombre de personnes composant le jury : 4 professionnels + 1 président Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 80 % Précisez la répartition des représentants des salariés et des employeurs en pourcentage 50% d'employeurs et 50% de salariés.
Après un parcours de formation continue	X	Qualité du président du jury et mode de désignation : Il s'agit d'un directeur artistique, d'un directeur de création d'agence de communication ou d'un chef d'entreprise dans le secteur du graphisme, recruté sur choix de la direction. Nombre de personnes composant le jury : 4 professionnels + 1 président Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 80 % Précisez la répartition des représentants des salariés et des employeurs en pourcentage 50% d'employeurs et 50% de salariés.
En contrat de professionnalisation	X	Qualité du président du jury et mode de désignation : Il s'agit d'un directeur artistique, d'un directeur de création d'agence de communication ou d'un chef d'entreprise dans le secteur du graphisme, recruté sur choix de la direction. Nombre de personnes composant le jury : 4 professionnels + 1 président Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 80 % Précisez la répartition des représentants des salariés et des employeurs en pourcentage 50% d'employeurs et 50% de salariés.
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2012	X	Qualité du président du jury et mode de désignation : Il s'agit d'un directeur artistique, d'un directeur de création d'agence de communication ou d'un chef d'entreprise dans le secteur du graphisme, recruté sur choix de la direction. Nombre de personnes composant le jury : 4 professionnels + 1 président Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 80 % Précisez la répartition des représentants des salariés et des employeurs en pourcentage 50% d'employeurs et 50% de salariés.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 janvier 2012 publié au Journal Officiel du 19 janvier 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Designer graphique et multimédia" avec effet au 01 juin 2008, jusqu'au 19 janvier 2017.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 27 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 4 janvier 2019 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour un an, avec effet au 4 janvier 2019, jusqu'au 4 janvier 2020.

Arrêté du 07 juillet 2017 publié au Journal Officiel du 19 juillet 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau II, sous l'intitulé "Designer graphique et multimédia" avec effet au 19 janvier

2017, jusqu'au 19 juillet 2019.

Arrêté du 26 mai 2016 publié au Journal Officiel du 07 juin 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de l'organisme certificateur.

Décret n°2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n°2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 5 juillet 2001 publié au Journal Officiel du 14 juillet 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 2 octobre 1997 publié au Journal Officiel du 25 octobre 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé « Technicien Supérieur en Communication Visuelle ».

Arrêté du 18 juin 1993 publié au Journal Officiel du 09 juillet 1993 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé « Technicien Supérieur en Communication Visuelle (roughman, directeur artistique junior) ». Observations : Homologation depuis 1984

Pour plus d'informations

Statistiques :

Entre 28 et 35 titulaires de la certification par an entre 2012 et 2014.

73 titulaires de la certification en 2015 (regroupement de la certification avec les Écoles BRASSART de Nantes et de Caen, anciennement Sépia).

Autres sources d'information :

Recensement des effectifs titulaires de la formation depuis 2011.

[Association des agences conseils en communication](#)

[Agence régionale du développement et de l'innovation](#)

[Syndicat du design pluridisciplinaire](#)

[Agence pour la promotion de la création industrielle](#)

[Le lieu du design](#)

[Association des designers interactifs](#)

[Design'in pays de la Loire](#)

[La Maison des Illustrateurs](#)

[Club des directeurs artistiques](#)

Lieu(x) de certification :

Ecole Brassart : Centre - Indre-et-Loire (37) [Tours]

Ecole Brassart : Normandie - Calvados (14) [Caen]

Ecole Brassart : Pays de la Loire - Loire-Atlantique (44) [Nantes]

Ecole BRASSART - 1, rue Léo Delibes - Bâtiment B - 37200 Tours

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Ecole BRASSART - 1, rue Léo Delibes - Bâtiment B - 37200 Tours

Ecole BRASSART- 15 rue Lamoricière - 44100 Nantes

Ecole BRASSART - 8, rue Professeur Rousselot - 14000 Caen

ZIGGOURAT - 32 rue de Paradis 75010 Paris

ARIES Grenoble - 8 chemin des Clos - 38240 Meylan - Email

ARIES Lyon - 25 boulevard Jules Carteret - Gerland - 69007 Gerland -

ARIES Annecy 105 avenue de Genève - 74000 Annecy

ARIES Toulouse - Central Parc Bâtiment D54 boulevard de l'Embouchure - 31200 Toulouse

ARIES Aix en Provence - Les Alizés 655 avenue René Descartes - Parc de la Duranne - 13587 Aix-En-Provence Cedex 3

ESMI - 22 quai de Bacalan - 33000 Bordeaux

Historique de la certification :

Certification précédente : [Designer graphique et multimédia](#)